

Article

« L'éco-développement : virage ou mirage pour l'organisation communautaire? »

Laval Doucet

Service social, vol. 34, n° 2-3, 1985, p. 231-248.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/706270ar

DOI: 10.7202/706270ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

DOUCET, Laval, professeur à l'École de service social de l'Université Laval.

L'éco-développement : virage ou mirage pour l'organisation communautaire ?

Laval Doucet

«Soyez pratiques, faites l'impossible sinon ce sera l'impensable», se plaisait à répéter ce bon vieux Murray Bookchin à ses étudiants venus d'Amérique et d'Europe pour chercher des alternatives sociales et technologiques aux impasses de notre société industrielle.¹

Cet homme, qui avait sympathisé sur place avec les révolutionnaires espagnols de 1936, qui avait été de toutes les batailles avec les syndicalistes américains de l'auto, qui s'était retrouvé au milieu des événements de mai 1968 en France, qui s'était abreuvé de Marx et Engels dans sa jeunesse ainsi que des théoriciens français du socialisme, qui n'avait pas moins comme têtes de Turc les marxistes-léninistes, repassait de façon magistrale l'histoire de l'humanité dans ses efforts de construction et de reconstruction sociales. La main de Dieu n'aurait pas eu plus d'effet sur nous tant vive était la prise de conscience qu'il suscitait et inébranlable la volonté d'agir.

Déjà sensibilisé de façon aiguë par la triple crise de l'environnement, des valeurs et des institutions, ces moments intenses précipitèrent le cours des événements de ma vie et je me retrouvai bien candidement lancé dans une aventure visant à conjuguer le savoir-faire de notre champ d'action du service social et celui de la reconstruction qu'appelle cette triple crise.

En 1972, la conférence de Stockholm sur l'environnement avait lancé une idée neuve en matière de développement socio-économique: l'éco-développement. L'affaire avait fait tache d'huile et l'invasion ne tarda pas à gagner de nombreuses disciplines et pratiques, notamment: la géographie, l'aménagement, l'économique, la science politique, la sociologie, l'agriculture, le développement communautaire, etc.

Je m'étais laissé envahir par cette idée de l'éco-développement sans pour autant vouloir la maîtriser, jusqu'au jour où les sermons du Vermont mirent le feu aux poudres.

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, j'avais vu surgir la combinaison développement/écologie/participation sociale. Enfin, une réconciliation possible pointait à l'horizon, l'espoir d'une certaine mutualité entre le service social et l'écologie.

La première construction qui s'échafauda dans mon esprit, et qui me sert toujours de mécanisme de défense sinon de postulat, repose sur l'idée que la restitution de la capacité sociale aux masses et aux groupes populaires sert de cible commune tant à l'éco-développement qu'à l'organisation communautaire, du moins pour une certaine école de pensée dans les deux disciplines. Reste à voir maintenant comment les rallier. C'est ce que je me propose de voir au cours de cet article où, en première partie sera développé le concept d'éco-développement, lequel sera suivi d'une analyse sur la plausibilité d'y voir un terrain de pratique pour le travail social. Le rappel d'une expérience de stage en organisation communautaire dans un projet d'éco-développement au Costa-Rica viendra clôturer le tout.

Évolution de l'idée

C'est un canadien, Maurice Strong, qui en 1973, alors qu'il était Directeur exécutif du programme des Nations-Unies pour l'environnement, a prononcé ce terme pour la première fois. Il avait alors comme objectif la modération des excès de la révolution verte, un programme visant à accroître la production alimentaire des pays en voie de développement. L'éco-développement était alors présenté comme une stratégie de développement fondée sur l'utilisation judicieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan, stratégie applicable aux zones rurales isolées du Tiers-Monde.

Ce concept, encore relativement flou, se développa alors en réaction aux politiques traditionnelles du développement, reposant sur le mythe du retard à rattraper, et calquées, par mimétisme, sur la croissance des pays industrialisés, dont l'échec est patent à cette époque. C'est donc une alternative aux politiques classiques et c'est le fruit d'une prise de conscience de l'importance des variables culturelles et sociales dans le processus du développement, lequel ne peut se ramener strictement aux dimensions économiques. On sent très peu alors l'influence de la variable écologique.

À maints égards, le concept sera approfondi dans l'étape suivante et c'est la Fondation Dag-Hammarskjöld ² qui lui imprimera sa forme quasi définitive. Vers 1975, l'éco-développement deviendra alors :

« Un développement endogène et dépendant de ses propres forces (self-reliant), soumis à la logique des besoins de la population entière et non de la production érigée comme une fin en soi, enfin conscient de sa dimension écologique et recherchant une harmonie entre l'homme et la nature. » 3 (Sachs, 1980 : 12.)

L'idée de prise en charge du développement par les populations locales se dessine avec plus de relief, et se combine à celle du recours aux ressources disponibles selon une logique des besoins réels et immédiats, par opposition à celle de la stricte productivité et des hauts rendements. Enfin, la dimension d'une exploitation des ressources, soucieuse de la protection de l'environnement, caractérise cette nouvelle philosophie du développement socio-économique.

En troisième lieu, résultant de la constatation que le mal développement n'est pas circonscrit aux seuls pays du Sud, l'éco-développement se présente comme solution pertinente aux zones rurales marginalisées des pays industrialisés. Il est encore trop tôt pour porter des jugements sur les pratiques en cours ; il est toutefois intéressant de noter que l'idée se propage de plus en plus, notamment en France où le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) contribue largement à l'évolution conceptuelle par ses analyses et par l'inventaire des expériences en cours à travers le monde.4

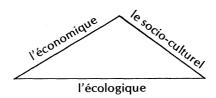
Les ingrédients de l'éco-développement

Le concept d'éco-développement a été repris par différents intérêts depuis la première rencontre, en 1973, du Conseil général du nouveau programme sur l'environnement des Nations-Unies, à Nairobi. Réduit à sa plus simple expression d'approche socio-économique écologiquement viable, il devient un lieu irrésistible pour une spéculation à très large spectre sur le changement social, incluant les tendances conservationnistes, celles de «l'engineering environnemental» jusqu'à celles, plus radicales, de la conscientisation.

Certains auteurs ⁵ proposent de voir l'éco-développement comme un triangle dont les trois axes rappellent les trois objectifs : d'abord l'économique nous rappelle que la préoccupation première, c'est la

satisfaction des besoins fondamentaux réels du peuple et, plus immédiatement, des plus démunis; le deuxième axe, c'est celui du culturel et du social, gravitant autour de la self-reliance qui enjoint aux groupes et communautés locales, régionales et nationales de compter sur leurs propres forces pour développer la capacité sociale et réaliser le progrès économique; enfin, c'est l'écologique, qui sert de point d'appui au triangle et autour duquel doivent s'harmoniser développement socio-économique et protection de l'environnement, le tout en «solidarité diachronique avec les générations futures» selon l'expression du CIRED.

Triangle de l'éco-développement



L'éco-région

Cette unité géographique, que les Américains désignent comme la « bio-région ou éco-région », constitue la pierre d'assise sur laquelle s'échafaude la pratique de l'éco-développement. Un peu comme le développement régional de l'époque du Tennessee Valley Authority (U.S.A.), qui gravitait autour du bassin versant d'un fleuve, l'éco-développement repose sur l'identification et la désignation d'une unité de mise en valeur des ressources spécifiques d'une région pour répondre aux besoins fondamentaux reliés à l'alimentation, au logement, à la santé et à l'éducation. L'expérience démontre que c'est plus facile à dire qu'à faire puisque la recette, en plus des ingrédients géographiques qu'elle contient, renferme aussi des aspects culturels. Peut-on se forger une identité fondée sur des ressources sans tenir compte de l'histoire? Comment combiner cet ensemble sans altérer la nature même de l'éco-développement? Quel défi!

Une chose est claire cependant, et il faut s'en réjouir: l'écodéveloppement, dans sa recherche pour conduire à la satisfaction des besoins fondamentaux, ne doit pas calquer les modèles des pays riches. Ces derniers sont de plus en plus pointés du doigt comme les responsables de l'infériorité socio-économique des pays en voie de développement.

L'épanouissement personnel

La personne humaine et son développement intégral sont au cœur même des préoccupations de l'éco-développement. À ce titre, les questions relatives à l'emploi, à la sécurité, à la qualité des rapports humains et au respect de la diversité culturelle devraient recevoir une attention privilégiée afin d'assurer le fonctionnement harmonieux d'un véritable éco-système social.

Les ressources naturelles

Les promoteurs de l'éco-développement font ressortir les aspects culturels et historiques qui contribuent à la définition même du concept de ressource. Nous comprenons ainsi que le terme est lié à des facteurs conjoncturels de temps et de lieux. On n'aura qu'à penser à l'eau pour s'en convaincre. Aurions-nous pu imaginer, au début du siècle, que l'eau douce pourrait se vendre au litre et le terreau au mètre cube? La rareté qui suit souvent la mauvaise exploitation contribue à cet état de choses. En vue de contrer la tendance vers l'épuisement inévitable de certaines ressources qu'avait prédit le Club de Rome, en 1972, dans son rapport Halte à la croissance,6 les promoteurs de l'éco-développement placent l'exploitation des ressources sous le signe de la solidarité avec les générations futures et proposent une gestion qui privilégie la prévention du gaspillage et le recours aux ressources renouvelables.

La protection de l'environnement

L'accroissement des zones urbaines et le développement industriel accéléré ont perturbé les équilibres naturels et l'environnement. L'éco-développement propose de réduire les impacts négatifs en recyclant les déchets à des fins productives, comme le compostage des ordures ménagères, et en intensifiant la recherche systématique des complémentarités entre l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture, l'industrie et la production d'énergie. Le New Alchemy Institute de Cape Cod (U.S.A.) 7 nous en donne un exemple avec sa recherche sur les silos d'algues alimentés à l'énergie solaire. Ces réservoirs de fibre de verre servent à la production de variétés de poissons s'alimentant des algues qui prolifèrent sous l'action de la photosynthèse. En plus du stockage thermique qui en résulte, les eaux usées des réservoirs viennent fertiliser un îlot de production hydroponique de végétaux et retournent, partiellement purifiées, à leur point de départ.

La photosynthèse

Si l'énergie solaire par photosynthèse vient assurer la production alimentaire, il est impérieux de protéger et d'augmenter sa capacité naturelle dans chaque éco-région. Une politique d'éco-développement favorisera le recours à des sources locales d'énergie et réduira la consommation énergétique des moyens de transport en recherchant des alternatives à la voiture particulière.

La technologie appropriée

Si l'application des sciences à l'industrie a conduit à un style technologique caractérisé par la centralisation, la surconsommation énergétique et, trop souvent, l'aliénation du travailleur, il ne faut pas y voir pour autant un déterminisme du progrès industriel. Un renouveau technologique, basé sur des éco-techniques et associé à de nouveaux modes d'organisation sociale et à des systèmes d'éducation renouvelés, a présentement dépassé le stade du discours comme le démontrent la recherche en cours et les projets en expérimentation. L'Institut Grace de l'Université McGill de Montréal est une figure de proue à ce propos, et son projet de bassins de dessalement de Grande Saline en Haïti, en collaboration avec Oxfam-Québec et l'Association canadienne pour le développement international, s'inscrit dans ce courant des technologies appropriées.

Le cadre institutionnel

L'éco-développement vise d'abord à rapprocher les masses frappées par la pauvreté et à leur insuffler le dynamisme capable de les conduire à une plus grande autonomie. À ce propos, la substitution d'une autorité horizontale à l'habituelle hiérarchie gouvernementale apparaît comme prioritaire en vue d'assurer la participation effective de la population aux actions qui amélioreront leurs conditions socioéconomiques et écologiques. Parmi ces actions figure la participation à la définition et à l'harmonisation des besoins, à l'identification du potentiel productif et à l'organisation de l'effort collectif. À cela s'ajoute la nécessité de leur fournir des équipements de base et d'assurer la maîtrise des techniques de production. Cet effort soucieux d'échapper à l'exploitation par les autres doit déboucher sur des liaisons directes entre les communautés locales et le marché national et international.

L'éducation

Une approche socio-économique d'une telle envergure touche inévitablement le système éducationnel, tant au plan de l'information que des valeurs. On ne peut sensibiliser la population à l'environnement et aux aspects écologiques du développement sans toucher à la place que l'homme s'est donnée dans ses rapports avec la nature. La prise de conscience qui s'ensuit inévitablement fait ressortir l'état de domination sur la nature que la tradition nous a léguée et remet en cause notre système de valeur. La recherche, l'expérimentation et la diffusion touchant ces nouveaux profils de valeur placent l'éducation et ses appareils au cœur même des transformations qu'appelle l'écodéveloppement.

Ce survol rapide de l'évolution de l'idée, et la description des principaux ingrédients de l'éco-développement n'auront pas suffi à en faire un concept unitaire, c'est-à-dire à faire ressortir de façon univoque la nature même du terme ainsi que ses orientations.

Les seuls ingrédients de l'éco-développement ne suffisent pas à lui assurer une orientation idéologique déterminée et immuable. Sa courte histoire reflète bien le jeu de ses profils variables, selon que ses promoteurs sont réformateurs ou plus radicaux, pour ne pas dire révolutionnaires. Certains opteront pour la voie de la révolution verte en insufflant la dynamique du développement fondée sur les transferts technologiques et de capitaux; d'autres, ceux de la conscientisation par exemple, militeront pour un développement endogène fondé sur la self-reliance et le discours égalitaire.

Faut-il se surprendre et n'y voir qu'inconsistance interne d'une exploration conceptuelle reposant davantage sur l'idéal que sur le réel? À mon avis, cette situation ne fait que répéter l'histoire et n'est pas sans nous rappeler la situation que nous vivons en service social: notre discipline n'est-elle pas divisée, depuis Jane Addams, entre les réformistes et les radicaux?

Je ne vois pas l'issue de cette polémique en termes de prédominance mais plutôt de complémentarité. L'action sociale, qui répond bien à la logique dialectique, se forge une voie sous la pression des contraires, des alignements, des confrontations. L'éco-développement fait de même, en composant d'une part avec la diversité des situations existantes et des histoires socio-culturelles, et en imprimant les virages que dictent la recherche de l'équilibre écologique, de l'égalité et de la liberté.

En dépit des difficultés conceptuelles, on pourrait donc convenir avec R.F. Dasmann que :

«[...] l'éco-développement est un style de développement qui, dans chaque éco-région, met l'accent sur des solutions spécifiques pour des problèmes particuliers, en gardant à l'esprit non seulement les données écologiques mais aussi les données culturelles, non seulement les besoins immédiats mais également les besoins à long terme. L'éco-développement est en réaction contre la mode qui se porte vers les pseudo-solutions universalistes et les formules tout-usage. Plutôt que de s'en remettre surtout à l'aide étrangère, elle mise sur l'aptitude des sociétés humaines vers des solutions originales. En s'inspirant néanmoins de l'expérience des autres elle donne la priorité à la self-reliance. »9

L'organisation communautaire et l'éco-développement : mariage d'amour ou de raison ?

Après ce coup d'œil rapide sur l'éco-développement, regardons ensemble comment l'organisation communautaire pourrait devenir un partenaire prometteur dans la poursuite d'idéaux communs.

Mais avant de discourir sur les modalités de cette nouvelle vie commune, examinons de plus près le conjoint, histoire d'assurer une meilleure viabilité à l'union et d'en accroître la visibilité pour le bénéfice des témoins.

«O.C., vos papiers !...»

Pourquoi donc poser d'abord la question de l'identité de l'organisation communautaire, comme si discourir sur l'éco-développement n'était pas assez complexe? Tout simplement pour éviter les désenchantements d'un mirage de clarté conceptuelle qui pourrait en sourdre. L'Encyclopedia of Social Work (E.S.W.) ¹⁰ ne nous dit-elle pas, qu'à l'intérieur du travail social, on retrouve un ensemble d'approches à l'intervention communautaire qu'on identifie par les termes « d'organisation communautaire, de développement communautaire et d'action sociale» (1977 : 1427); que le terme développement communautaire est utilisé à la fois comme équivalent et distinct des concepts d'organisation communautaire, de travail communautaire, d'action sociale, etc. (1977 : 1425); que l'organisation communautaire n'est pas à un stade avancé de son évolution et qu'elle manque d'un ensemble de propositions capables de relier à la pratique les postulats au sujet de la réalité sociale (1977 : 1141). Pas très rassurant n'est-ce pas sur le compte

d'un conjoint qu'on veut rapprocher du partenaire « éco-développement » dont le discours est plutôt hermétique ?

Personnellement, je soulève la question d'identité, non pas que l'organisation communautaire en soit privée, mais bien que l'image qu'elle reflète n'est pas perçue de façon homogène par ses analystes. Je ne mets pas en doute l'efficacité de la pratique d'intervention communautaire mais bien plutôt l'état de l'art de son analyse conceptuelle.

Comment alors discourir d'une réalité dont le contenant est équivoque? Faire comme monsieur Teilhard et créer son propre langage ou bien opter pour le véhicule le plus commode et s'y ajuster? Je n'avais pas d'autre voie que la solution de facilité, c'est-à-dire emprunter un cadre tout fait et largement répandu, celui de l'Encyclopedia of Social Work de l'association américaine des travailleurs sociaux. Outre sa diffusion plus grande, ce cadre conceptuel a l'avantage de situer l'organisation communautaire et ses notions satellites dans l'espace plus grand qu'est le changement social, facilitant ainsi l'approche pour ces étrangers de l'éco-développement qui, eux aussi, empruntent certains de «NOS» termes, dont: le développement communautaire, la planification participative, l'agent de changement et même la conscientisation de monsieur Freire. 11

L'organisation communautaire : portrait de famille selon l'« Encyclopedia of Social Work »

Dans l'E.S.W., le planning social et l'organisation communautaire sont réunis dans un seul champ d'étude et de pratique avec comme mandat, pour le premier, de planifier les changements sociaux désirés et, pour le second, de les implanter (1977 : 6). Le terme planificateur sert alors à désigner un agent-individu ou une organisation qui propose un changement ou un objectif et qui travaille à sa réalisation.

Trois approches sont proposées et il ne faut pas les voir comme nettement distinctes mais bien comprendre qu'il y a chevauchement entre elles.

Le planning adaptatif et par ajout (incremental). C'est la voie de la progression à la miette qui caractérise une action dépendant d'un centre de décision et d'un financement externes. La majeure partie de nos progrès sociaux logent à cette enseigne.

Le planning des problèmes complexes. Dans cette catégorie, les problèmes abordés sont perçus sous l'angle de leur complexité et de leur interdépendance, d'une part, et l'intervention souhaitée recoupe toute une diversité de systèmes existants et de programmes, d'autre

part. Les programmes de renouveau urbain, de guerre à la pauvreté et de santé mentale s'y rattachent. Les succès très relatifs obtenus sou-lèvent des doutes sur l'efficacité de l'intervention bureaucratique et des juridictions multiples.

Le développement communautaire et l'action sociale locale. Cette approche du changement social intentionnel, parfois appelée organisation communautaire, ne procède pas comme les deux précédentes. Les objectifs valorisés consistent à mobiliser les personnes directement affectées par des conditions adverses et à les aider à organiser l'action en leur propre nom. Les objectifs professionnels de cette pratique visent à aider les populations-cibles : à accroître leur compétence dans les affaires communautaires ; à recevoir des organisations de services des réponses conformes à leurs besoins réels ; et à promouvoir les changements de politique et de programme qui touchent leurs intérêts.

L'analyse continue en rappelant que les résultats sont minces en raison du manque de liaisons efficaces entre les promoteurs du changement et les centres de décision et de pouvoir capables d'actualiser les changements désirés.

La tradition communautaire à l'École de service social de Laval

Si ce cadre conceptuel a l'avantage de situer le travail social communautaire dans l'ensemble plus grand que constitue le changement social et de faire ressortir les éléments constituant l'objet de son action, cette conception ne reçoit pas le « placet » de toutes les écoles et ne traduit aucunement l'état d'âme qui y prévaut ni l'inspiration idéologique qui anime ses actions.

À l'École de service social de l'Université Laval, le même terme d'organisation communautaire, sauf un bref intermède sous le vocable d'intervention macro-collective, a désigné tout autant la philosophie réformiste des pionniers que l'action radicale de la conscientisation qui prévaut depuis plus de cinq ans.

Partant de ce fait, il me semble que notre pratique, résultat d'une tradition réformiste et radicale, est prometteuse pour l'éco-développement. Notre bateau et son équipage ont déjà une certaine maîtrise de la mer du changement social, comme le démontrent les actions politiques et le foyer de réflexions sur la conscientisation.

En mettant en parallèle les deux séries d'ingrédients qui définissent l'éco-développement et l'organisation communautaire, il m'apparaît qu'autant les actions politiques que les actions sociales de l'éco-développement rejoignent les préoccupations de l'organisation communautaire.

Les luttes de pouvoir. L'éco-développement pose comme fondamental l'établissement d'une autorité horizontale entraînant, par voie de conséquence, un transfert de pouvoir. Sommes-nous dupes au point de penser que ce transfert tombera comme un fruit mûr? Le pouvoir, surtout s'il se déplace vers le bas, résulte habituellement de luttes et de confrontations. À ce titre, l'aile plus radicale de l'organisation communautaire, qui s'est signalée par ses actions politiques dans les causes des travailleurs, de l'habitation, du féminisme, etc., dispose d'un know how indispensable.

Pourquoi faudra-t-il que les praticiens de l'éco-développement, qui veulent restituer aux masses cette capacité sociale sans cesse grugée par les contraintes de l'industrialisation, de la bureaucratisation et de la centralisation, réinventent la roue de l'action communautaire radicale alors que nos organisateurs communautaires sont connus comme des agents rendant capables les groupes et les communautés de voir clair, de prendre acte et décider, de s'organiser, d'agir et de se maintenir?

Le développement communautaire. Le cadre conceptuel de l'E.S.W. ne fait pas de distinction rigoureuse entre le développement communautaire et l'action sociale locale d'une part, et l'organisation communautaire, d'autre part, mais notre tradition à l'Université Laval en fait une très explicite au niveau du pouvoir de décision et de la prise en charge des actions par les groupes populaires. C'est ce front de lutte que le développement communautaire traditionnel, tout comme l'organisation communautaire réformiste, n'avaient pas touché avant l'apparition de l'aile radicale.

Cette orientation radicale n'a pas pour autant effacé notre aptitude pour le développement communautaire et l'action locale. Cette tradition remonte au lendemain de la deuxième guerre mondiale, alors que l'enjeu consistait à mobiliser de vastes segments de population démunis et de les entraîner à la coopération en vue de réaliser des projets locaux. Cette compétence servirait bien les intérêts de l'écodéveloppement, particulièrement dans la définition des besoins, la mobilisation des ressources et l'organisation de l'action dans les domaines touchant l'établissement des limites de l'éco-région, les projets relatifs à la satisfaction des besoins fondamentaux tels l'habitation ou la santé, les projets associés aux nouveaux modes d'organisation sociale en harmonie avec les nouveaux styles technologiques, enfin ceux reliés à l'éducation. Est-il un Québécois de ma génération qui ne sait pas que le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), à la fin des années soixante, comptait dans son service d'animation autant d'organisateurs communautaires et animateurs sociaux que les

écoles d'alors pouvaient en produire? Ce projet grandiose, tout comme celui des années soixante-dix de Télévision éducative du Québec (T.É.V.E.Q.) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, battaient le pavillon du changement social planifié avec tout l'arsenal du community development qu'on appelait ici l'organisation communautaire.

L'option plus radicale de l'organisation communautaire, au Québec, a toujours continué de développer des compétences pour la «technologie» du changement social local et dispose d'un savoir-faire qui profiterait énormément à ce nouveau champ que constitue l'écodéveloppement.

Il n'en fallait pas plus, après avoir réuni tous ces éléments, pour nous convaincre de passer aux actes et tester un rapprochement par le biais de la formation pratique en service social. C'est ainsi qu'un premier stage en éco-développement s'est tenu à l'automne 1983 dans un milieu en voie de développement, ce dont nous parlerons maintenant.

Stage d'éco-développement au Costa-Rica

Un stage d'organisation communautaire dans le champ de l'écodéveloppement a été rendu possible grâce au concours du New Alchemy Institute de Cap Cod. Cet organisme volontaire s'intéresse principalement à la recherche et à la mise au point d'alternatives dans les domaines de la technologie, de l'agriculture, de la pisciculture et de l'architecture, le tout dans une perspective écologique. Sa filiale costaricaine, la New Alchemy Institute South America (NAISA), opérant dans la région du «Coastal Talamanca» sur la Mer des Caraïbes à proximité de Panama, est engagée dans des actions de changement social auprès d'une population restreinte de petits fermiers vivant sous la dépendance économique de la multinationale qui produit les bananes et l'huile de palme.

La raison d'être de la NAISA, dans le Coastal Talamanca, est d'aider et de participer au développement de la région et ce d'une manière écologique. Ten procédant selon la philosophie de l'éco-développement et en privilégiant une approche de conscientisation plus radicale que la seule self-reliance du traditionnel community development, la NAISA entretient un ferment d'espoir dans cette région isolée et passablement démunie. Ses innovations technologiques dans les domaines de la pisciculture, la réintroduction de productions végétales traditionnelles, les pépinières, la porcherie coopérative n'ont qu'un but : réduire la dépendance à l'égard de la multinationale par des

productions qui apporteront de la dignité à ces braves paysans et des devises à la région.

Plusieurs facteurs ont justifié l'adhésion du comité des stages pour ce projet : la réputation internationale du New Alchemy Institute, son expérience dans le champ de l'éco-développement, la volonté de sa direction tant américaine que costaricaine de faire cette expérience avec un stagiaire en organisation communautaire et les recommandations favorables sur le candidat-stagiaire.

Objectifs et contenu du stage

Une préoccupation d'importance dans l'organisation d'un stage en éco-développement dans un pays en voie de développement est d'assurer qu'il se distingue de la simple expérience de terrain que connaissent les nombreux coopérants qui y séjournent. Le potentiel d'apprentissage n'est donc pas suffisant à lui seul mais doit être complété par une supervision en concordance avec les enseignements théoriques.

Dans ce cas-ci, le stagiaire, en plus des enseignements réguliers en organisation communautaire, avait suivi un cours d'écologie sociale dont un volet traitait de l'éco-développement. Quant à la supervision, le comité des stages avait jugé suffisante la capacité de la NAISA d'encadrer notre stagiaire et ce, à partir de l'étude de leurs actions et de leurs publications d'analyses socio-politiques. Un membre du personnel ayant une formation scientifique avait été désigné pour la supervision selon les modes en usage à notre École.

Les trois objectifs principaux du stage étaient de : familiariser l'étudiant avec la réalité socio-économique d'un pays en voie de développement, développer des aptitudes pour l'intervention sociale dans ce contexte et tester l'aptitude de ce milieu pour la pratique de l'éco-développement.

Même si nous savions, au départ, qu'un stage d'une durée de trois mois comportait des risques — adaptation culturelle, basse saison pour les projets — nous avons jugé suffisantes les possibilités d'atteindre nos objectifs.

Quel fut donc le contenu de ce stage? Tout d'abord, même au risque d'étonner certains puristes de la formation pratique, un stage en éco-développement comporte une bonne dose de *cheap labor*. Quand on sait que la ferme de la NAISA dispose de 110 hectares et que les projets de pisciculture ont une importance majeure, tant pour la self-reliance individuelle que communautaire, on comprendra vite pourquoi notre étudiant s'est souvent retrouvé, au cours de ses quatre mois

de stage, au «fond du trou» avec des Costaricains pour creuser des étangs. Les inconditionnels soutiendront que c'est un excellent moyen pour se familiariser avec la réalité socio-culturelle; d'autres feront valoir qu'il y a sûrement des moyens plus nobles.

En deuxième lieu, quand il était libéré du travail de manœuvre, notre stagiaire s'occupait du fonctionnement de deux comités: l'un traitant d'un projet de construction d'une école et l'autre d'une porcherie communautaire. Le travail clérical relié à la préparation, au déroulement et au suivi des rencontres relevait de lui. Comme le travail en comité et les projets de coopération doivent composer avec le jeu de forces en présence, il a souvent rempli cet office d'intermédiaire entre les parties.

Enfin, il a participé aux réunions de l'association des paysans. Même si son rôle y était plus effacé, ce lieu lui a ouvert toute une perspective sur la composition du milieu, les orientations sociales, le rôle de la NAISA et de l'éco-développement, etc.

Bilan

Ce seul et premier stage nous rend prudent au moment d'en tirer les conclusions et d'envisager le développement éventuel de ce champ de pratique au sein de l'organisation communautaire. Cependant, même si les points de vue de chacune des parties varient comme nous le verrons, il n'y a pas d'indication expresse visant à fermer ce champ de pratique pour les étudiants en organisation communautaire. Passons donc maintenant en revue les principaux éléments sur lesquels repose cette évaluation.

L'acculturation. C'est le processus d'adaptation socio-culturelle de l'étudiant au milieu.

«l'ai adoré ce stage. Il va sans dire que vivre dans une famille de paysans, travailler avec eux et apprendre leur mode de vie, voir comment s'organise le développement rural, discuter avec des gens provenant de différents pays en Amérique centrale (les paysans de l'endroit étaient pour la plupart des immigrants des pays voisins) donnent un cachet particulier à cette expérience inoubliable...»¹³

Voilà comment le stagiaire voit ce séjour dans la communauté costaricaine.

Quant au directeur de la NAISA, monsieur Bill McLarney, voici ce qu'il en pense :

«Tout le monde auquel j'ai parlé, dont Marcial Lopez et la famille chez laquelle il a habité à Gandoca, ont Gilles en haute estime. Il semble qu'il ait démontré beaucoup de détermination dans son travail comme dans ses relations, et qu'il se soit très bien adapté à des circonstances difficiles. En résumé, il a fait de son mieux, compte tenu des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé. »¹⁴

L'intervention. Si l'élément distinctif du deuxième stage de formation en service social est l'intervention, celui-ci, en éco-développement, soulève alors de sérieuses interrogations principalement reliées à des facteurs culturels et professionnels. D'abord, une maîtrise suffisante de la langue s'avère indispensable. Le stagiaire et le directeur de la NAISA le mentionnent clairement : «Il serait préférable de suivre au moins deux cours d'espagnol», dit le stagiaire; 15 «il est clair que l'étudiant parlait insuffisamment l'espagnol pour sa fonction, et je présume que cela serait vrai de la majorité de vos étudiants qui postuleraient», d'indiguer Bill McLarney, 16

Deuxièmement, une formation technique, ajoutée à la formation sociale, en rapport avec les objets d'intervention: pisciculture, foresterie, élevage, etc., serait un atout majeur, selon la NAISA.

En parlant de ces habiletés ou connaissances techniques, le directeur de la NAISA dit : « Jusqu'à un certain point, ce facteur pourrait être substitué par une connaissance de la langue. Une personne qui n'a ni l'un ni l'autre ne peut que contribuer à des tâches secondaires. » ¹⁷ Ce commentaire nous permet de mieux saisir la nature et la portée de cette formation technique. Même si idéalement des diplômés universitaires de ces disciplines répondraient encore mieux aux attentes, une formation ad hoc acquise sur le terrain, à laquelle s'ajoute un programme de sensibilisation préalable au stage, me paraissent suffisants à la lumière de l'option d'interchangeabilité dont fait mention le directeur. En possédant bien la langue, l'étudiant pourrait compenser pour cette lacune technique puisqu'il pourrait acquérir sur place la préparation exigée.

Combiner le social et le technique, c'est un défi, et peut-être la pierre d'achoppement de l'éco-développement. Les milieux universitaires, avec leur cloisonnement facultaire et départemental, sont structurés selon la tradition mécaniste du développement des connaissances qui morcelle le savoir pour mieux le saisir et le dépasser. L'action, au niveau des réalités sociales complexes, ne se satisfait pas d'une telle approche et revendique un savoir-faire qui dépasse les frontières traditionnelles des disciplines. On peut se demander si l'émergence de centres de recherches sur les alternatives, tels le New Alchemy Institute, ne sont pas une première génération où l'on teste des modalités de fusion du savoir-faire technique et social. Il n'est pas surprenant d'y retrouver des sociologues ou des éducateurs à la tête de projets en

horticulture, tout comme des biologistes ou des biochimistes qui conduisent des opérations de conscientisation, des campagnes d'éducation populaire et de coopération.

La NAISA comme terrain d'apprentissage à l'éco-développement. Que la NAISA soit un terrain où se pratique l'éco-développement, tant du côté des pratiques alternatives techniques que sociales, apparaît avec une certaine évidence à l'examen des réalisations, tant dans les domaines de l'agriculture, du reboisement, de la réintroduction de variétés horticoles abandonnées (yam, plantain) que des projets sociaux de conscientisation et de coopération. Cependant, cela en fait-il automatiquement un terrain d'apprentissage pour nos étudiantes et étudiants en organisation communautaire? C'est une autre question qu'il faut relier à la philosophie et à la pratique des stages, et Dieu sait si les attentes varient d'une école à l'autre et, à l'intérieur même d'une école, d'une méthode à l'autre.

Les sérieuses réserves émises par la NAISA quant à l'éventualité d'une reprise portent sur la maîtrise de la langue, l'aptitude pour certaines techniques et la somme de travail requise de l'étudiant pour rencontrer les exigences académiques sous forme de travaux écrits. Aux réserves de la NAISA, il faut ajouter les nôtres :

- a) Toutes les parties s'accordent à dire qu'un stage d'un trimestre, c'est un peu court. Non seulement la durée mais la période où ils se tiennent doivent être réexaminées. Certains moments de l'année, dont l'été, sont plus favorables à l'abondance et à la diversité des projets.
- b) Si la supervision assurée par un travailleur social professionnel est un idéal, elle ne s'avère pas pour autant indispensable. C'est la formation à l'éco-développement, l'aptitude à l'analyse socio-politique et l'engagement éclairé dans des actions communautaires qui doivent prévaloir comme critères déterminants. La NAISA peut habituellement nous fournir plus facilement l'encadrement et la supervision correspondant à ces attentes dans les hautes saisons, et moyennant un partage équilibré entre le fardeau administratif et les services rendus par l'étudiant. Cette aptitude devrait cependant être réévaluée pour chaque stage.
- c) L'argument de la formation technique ajoutée à la formation sociale pourrait s'avérer insurmontable si, de part et d'autre, nous ne faisons pas preuve de créativité. Le risque est grand pour ces organismes d'opter pour des «scientifiques» à forte

- sensibilité sociale plutôt que des «sociaux» gavés de «comprimés techniques». Faut-il attendre que le courant d'interdisciplinarité nous apporte la réponse ou ne vaudrait-il pas mieux inventer les patrons de formation technico-sociale ajustés à chaque situation? Cette dernière option me paraît plus souhaitable à la lumière de l'ouverture faite par la NAISA.
- d) Nos modèles de contrôle de l'apprentissage devraient, d'autre part, faire preuve de flexibilité dans ce type de stage. Pour Bill McLarney, c'est une affaire sérieuse et il va jusqu'à dire : « Je me demande si tout le temps consacré aux exigences des travaux écrits ne constituerait pas un problème supplémentaire [...]» et il termine en évoquant le principe de « l'égalité des bénéfices » pour les parties respectives : « [...] idéalement, les services rendus par l'étudiant volontaire et les bénéfices reçus au plan de l'apprentissage devraient être égaux.» 18

Conclusion

Les réserves émises par la NAISA, combinées à la nécessité de prendre un peu de recul pour mieux évaluer cette première expérience, ont motivé la décision de suspendre temporairement les stages d'éco-développement en pays en voie de développement. Je dis bien temporairement puisque, jusqu'à maintenant, rien n'indique qu'il faille fermer ce terrain. Au contraire, nous disposons maintenant d'un savoir et d'une pratique nous permettant de mieux préciser nos objectifs — adaptation, niveau d'intervention, nature des projets — d'améliorer la formation préalable et de mettre au point des formules d'encadrement et de supervision plus conformes à cet idéal d'équilibre entre le service rendu et les bénéfices éducatifs reçus. 19

Notes et références

- ¹ L'Institut d'écologie sociale qu'a fondé Murray Bookchin en 1970 tient des sessions de formation estivale. Celle dont il est fait référence s'était tenue à Stowe, au Vermont, à l'été 1983.
- 2 L'objectif de la Fondation indépendante Dag-Hammarskjöld est d'assurer la recherche et la formation sur les problèmes économiques, sociaux et juridiques du Tiers-Monde et de promouvoir le dialogue sur le développement mondial.

³ J. SACHS, Stratégie de l'éco-développement, Paris, Éditions ouvrières, 1980, p. 12.

- ⁴ Le lecteur intéressé pourra se référer aux bulletins trimestriels intitulés: Nouvelles de l'éco-développement ainsi qu'aux Cahiers de l'éco-développement publiés par le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement à l'adresse suivante: CIRED, 54, boul. Raspail, 75270 Paris (CÉDEX 06).
- ⁵ Voir, à ce sujet : R.F. Dasmann, *Environment Conservation*, 5^e édition, New York, Wiley, 1984, p. 43.
- ⁶ D. Meadows et al., Halte à la croissance, Paris, Fayard, 1972.
- 7 Le New Alchemy Institute est une petite organisation internationale qui se voue à la recherche et à l'éducation dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'aquaculture, de l'habitation et de l'aménagement, en harmonie avec les règles de l'écologie. Son adresse est la suivante: The New Alchemy Institute, 237, Hatchville Road, East Falmouth, Mass. 02536, U.S.A.
- ⁸ «La Grande Saline», film produit par l'Office national du film, 1985.
- ⁹ R.F. Dasmann, op. cit., p. 430.
- National Association of Social Workers (N.A.S.W.), Encyclopedia of Social Work, 17e édition, Washington, N.A.S.W., 1977.
- ¹¹ René BILLAZ, M. CHONCHAL et S. SIGAL, «Aspects institutionnels de l'écodéveloppement: pédagogie du milieu et organisations paysannes», Cahiers de l'éco-développement, n° 8, 1976.
- ¹² B. McLarney, « New alchemy and ecodevelopment in Costa-Rica », *Journal of the New Alchemists*, no 7, 1981: 26–34.
- ¹³ Extrait de notes intitulées : Éco-développement au Costa-Rica, par Gilles GAUTHIER, p. 12.
- 14 Lettre de Bill McLarney à Laval Doucet, le 15 mars 1984.
- 15 Gilles GAUTHIER, op. cit.
- 16 Bill McLarney, op. cit.
- 17 Bill McLarney, ibid.
- 18 Bill McLarney, ibid.
- 19 Ce stage au Costa-Rica est un premier essai qui, dans l'ensemble, s'est avéré profitable; il serait intéressant maintenant de recevoir des commentaires de la part des lecteurs intéressés autant par ce stage que par la question de l'éco-développement comme champ de pratique du travail social.